

OBJET

AMENAGEMENT ET
URBANISME - Cession
d'un appartement et ses
annexes situés dans la
copropriété du 20 rue
Raspail.

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
24/09/19

Date d'affichage :
08/10/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 41

Nombre de Conseillers
votant : 41

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1 OCTOBRE 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Serge MARTIN représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)(s) :

Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

La Ville a fait l'objet de différents legs mobiliers et immobilier suite au décès de Madame Bernadette LECONTE.

Ainsi l'appartement et ses annexes, identifiés lots n°3 et 7, dans l'immeuble en copropriété du 20 rue Raspail à SAINT-QUENTIN, cadastré AV 392 et appartenant au domaine privé communal, ont été mis en vente sur la plateforme Agorastore, spécialisée dans la vente aux enchères en ligne, suivant une mise à prix de départ de 103 189 € (hors commission).

Ainsi, aux termes de la procédure, l'offre de Monsieur Jean-Luc LOMBARD a été retenue pour un montant de 121 951,22 € (prix net vendeur), montant conforme à l'estimation de France Domaine (hors frais et taxes).

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'approuver la vente au prix de 121 951,22 € (hors frais d'Agorastore) de l'appartement et ses annexes (lots 3 et 7) situés dans l'immeuble en copropriété du 20 rue Raspail à SAINT-QUENTIN, cadastré AV 392 à Monsieur Jean-Luc LOMBARD ou à toute autre personne morale s'y substituant et ce, aux conditions exposées dans le présent rapport ;

2°) de charger le notaire de l'acquéreur d'établir l'acte notarié correspondant, étant entendu que les frais d'acte et honoraires du notaire et d'Agorastore seront à sa charge ;

3°) d'autoriser Mme le Maire à remplir toutes formalités et à signer tous documents relatifs à cette cession qui en seront la suite ou la conséquence.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20191001-47228-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/19

Publication : 08/10/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation